

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AGRICULTURE CONTEXTE ET CONSÉQUENCES

par Pierre Marsal<sup>1</sup>

René Groussard vient de vous présenter les conditions qui ont présidé à l'élaboration du rapport qui est en débat aujourd'hui. Il a souligné – et permettez-moi aussi d'insister sur ce point – l'abondance et la richesse des informations et des propositions qui nous sont parvenues. Cette richesse devrait nous permettre maintenant de reprendre les principales idées qui se dégagent au terme de ces nombreux et longs échanges, pour les compléter, les amender, les corriger, afin de définir très concrètement la position de notre Compagnie sur cette importante question. Sur certains de ces points peut-être aurons-nous encore quelques divergences. Mais sur bien d'autres, nous en sommes convaincus, un consensus pourra se dégager, nous mettant en situation de formuler des propositions ou des recommandations pratiques.

Pourtant, avant d'en arriver à cette phase indispensable de notre réflexion et afin de la cadrer de façon plus précise, il est nécessaire de resituer très rapidement la problématique du développement durable dans le contexte économique, social et politique de notre société contemporaine. Il est tout aussi nécessaire de mesurer la place et le rôle dévolu à l'agriculture (ce terme étant pris dans son acception la plus large) dans cette démarche. Aussi, plutôt que de résumer le contenu du rapport qui est maintenant en votre possession, je souhaiterais seulement tenter de résumer quelques idées et – pourquoi pas ? – tenter de tracer avec vous quelques pistes sur lesquelles nous pourrions peut-être nous aventurer.

Laissons donc provisoirement de côté les propositions que comporte ce rapport et qui se trouvent pour l'essentiel dans les questions posées dans l'annexe à la seconde partie, pour nous interroger sur deux points essentiels :

- l'avenir du concept de développement durable (le développement durable est-il durable ?),
- la place de l'agriculture (lato sensu) dans le développement durable.

Évidemment, dans ce bref exposé on ne fera que mentionner les têtes de chapitre et les idées principales.

### **Le développement durable est-il durable ?**

Pour la grande majorité de nos confrères, le concept de développement durable constitue une avancée significative pour la gouvernance de l'homme sur son milieu. Et les rédacteurs du rapport partagent ce sentiment. Interrogeons-nous cependant sur les limites de sa validité. La question est de savoir si le développement durable constitue l'amorce d'une nouvelle phase du développement de

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture, directeur de recherches honoraire de l'INRA.

nos sociétés ou bien – comme certains le prétendent – une ultime tentative peu convaincante pour sauvegarder un système à l'agonie.

Tout processus de développement repose sur un postulat : il suppose que cette dynamique, quel que soit le contenu qu'on lui donne, est irréversible : elle est d'une part **possible**, d'autre part **nécessaire**. Cela concerne plus particulièrement le "pilier" économique du développement durable dont on revendique la poursuite de la croissance. Sur le simple plan de la logique, la possibilité d'une telle progression continue est pour le moins discutable : comment un système clos, limité dans ses ressources, peut-il évoluer de telle sorte ? Notons le paradoxe : alors que dans les disciplines scientifiques les plus "dures", comme la physique par exemple, on avoue qu'est venu le temps de la fin des certitudes<sup>2</sup>, alors que les biologistes qui sont parmi nous, ou qui nous sont proches par la pensée, savent pertinemment qu'en matière de vivant le développement est indissolublement lié à l'apoptose et la mort<sup>3</sup>, les plus sérieux d'entre nous ne mettent jamais en cause ce bien curieux postulat de la croissance économique continue<sup>4</sup>.

C'est que, comme nous l'avons brièvement noté dans le rapport, cette idée est profondément ancrée dans la culture occidentale contemporaine, au moins depuis le cinquième siècle (Augustin, *La cité de Dieu*, 415-427) : toute l'histoire résulte d'un processus continu, linéaire, irréversible et progressiste, tendant vers la réalisation de la volonté de Dieu. Nous avons également noté en quoi cette problématique se démarquait d'autres conceptions du temps qui se manifestèrent ici et là<sup>5</sup> (temps cyclique, éternel retour, présent intemporel...). Elle se traduit notamment dans nos pratiques et nos comportements. Ainsi, François Jullien, décrivant l'opposition fondamentale des conceptions occidentale et chinoise en matière de stratégie, précise que nous autres occidentaux "*dressons une forme idéale (eidos) que nous posons pour but (telos) et nous agissons ensuite pour la faire passer dans les faits*"<sup>6</sup>. C'est donc une approche en termes de modèle. À cet égard, le développement durable pourrait être considéré comme le modèle qu'il faut se donner, l'objectif et les moyens de le réaliser.

D'autre part, le développement économique serait indispensable, du moins dans notre système technique, économique et social actuel. Pourtant ce développement n'a pas tenu les promesses qu'on en attendait : en dépit d'une croissance économique tendanciellement persistante, on n'a pas fait reculer les maux que l'on pensait éradiquer : pauvreté, malnutrition, inégalités<sup>7</sup>... La croissance n'est pas une solution, c'est une condamnation : cette fuite en avant est effectivement devenue indispensable. Elle doit tout à la fois absorber l'effet de la croissance démographique, augmenter la richesse mondiale dans l'espoir que tous en bénéficieront plus ou moins (ce qui est loin d'être avéré), créer de nouvelles activités pour pallier les conséquences sur l'emploi de l'augmentation de la productivité du travail... Enfin, il lui faut compenser ou reconstituer le capital naturel consommé dans le processus de production<sup>8</sup> et corriger les effets négatifs (les externalités négatives) induites

<sup>2</sup> Ilya Prigogine, *La fin des certitudes*, Odile Jacob, 1996.

<sup>3</sup> Voir par exemple : Jean Claude Ameisen, *La sculpture du vivant*, Seuil, 1999.

<sup>4</sup> Les certitudes commencent à se dissiper : le rapport Stern (octobre 2006) laisse entendre que le changement climatique coûtera 1 % du PIB mondial en 2100. Mais, pour certains, ce peut être une occasion de développer de nouvelles activités économiques (le *green business*). Encore un aspect de l'économie du sapeur Camember que nous évoquions dans le rapport !

<sup>5</sup> Et qui demeurent toujours dans d'autres cultures humaines.

<sup>6</sup> François Jullien, *Traité de l'efficacité*, Grasset, 1997. L'approche chinoise de la stratégie est fondée au contraire sur la prise en considération du "potentiel de la situation".

<sup>7</sup> L'actualité française nous rappelle à la triste réalité (SDF, restaurants du cœur, chômage, sans-papiers et autres formes d'exclusion économique et sociale).

<sup>8</sup> Il existe deux conceptions de la durabilité : la *durabilité faible* lorsque le capital reproductible produit par l'activité humaine peut se substituer au capital naturel qui s'épuise, la *durabilité forte* lorsqu'il n'y a pas de possibilité de

par la croissance. Pour certains, cette fuite en avant est utopique et suicidaire, en tout cas elle ne peut pas perdurer, soit que le bon sens finisse par l'emporter, soit que la catastrophe annoncée finisse par advenir.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cet important débat où les arguments de passion l'emportent bien souvent sur les arguments de raison. Une chose en tout cas est certaine : dans l'hypothèse la plus modérée, la plus favorable à la poursuite du modèle économique en place, c'est-à-dire à la subordination de l'environnement et du social à l'économie, d'importantes mutations s'imposent. Quand bien même l'économie de marché ne serait pas remise en cause, il est exclu dorénavant de laisser à la seule "main invisible" du marché le soin de réguler l'ensemble du système. La nécessité de prendre en considération les externalités négatives de la croissance, la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et des biens collectifs, la satisfaction des générations futures, implique la prise en charge par l'État de mécanismes régulateurs. Ils peuvent prendre la forme, suivant les cas, de mesures de taxation, d'émissions de droits à polluer ou de mise en place de systèmes de quotas.

À vrai dire, ce ne sont là que des pis-aller, des solutions de compromis, qui risquent tout à la fois de perturber le bon fonctionnement des marchés et de ne pas permettre d'atteindre les buts recherchés (caractère arbitraire du montant des taxes, de l'importance des droits ou des quotas). Ces solutions émanent pourtant d'économistes qui défendaient le système économique libéral (Arthur Pigou, Ronald Coase, John Dales...). Mais d'autres sont bien plus radicaux. Pour se limiter à quelques économistes français contemporains, on peut citer Jacques Généreux (pour sortir de la "dissociété" dans laquelle nous vivons, il faut faire décroître la consommation de biens matériels et croître celle de biens relationnels comme l'éducation, la santé, la communication, la culture), Jean-Marie Harribey (on doit "*définir un développement radicalement différent de celui qui postule que le bien-être est assimilé à ou apporté par la seule richesse marchande*"), Serge Latouche (la notion de développement durable est une antinomie, il faut faire le pari de la décroissance). On aurait garde d'oublier René Passet, pionnier en la matière, lorsque, il y a déjà plus d'un quart de siècle, il reprochait à la logique marchande qui domine l'économie contemporaine de réduire les besoins humains à l'expression de la demande solvable ("*mieux-être se ramène à plus avoir*").

Quoiqu'il en soit, même dans l'hypothèse minimaliste de maintien du système politique et économique actuel, une action régulatrice de l'économie s'impose. Et – c'est un autre aspect de la nécessité de l'engagement de l'État – la Recherche est en première ligne. Que ce soit pour déterminer les conditions économiques d'un optimum satisfaisant, pour préciser les indicateurs pouvant servir au pilotage de l'économie ou – plus particulièrement dans notre champ de compétences – pour mesurer l'efficacité énergétique des systèmes de production, des itinéraires techniques et des régimes alimentaires. Et pourquoi pas pour proposer d'autres systèmes de valeur pouvant guider nos choix ? Car ce qui est en cause, nous l'avons noté dans le rapport, c'est le caractère impérialiste de la valeur économique, valeur d'échange ne considérant que l'utilité et la rareté, c'est-à-dire le degré d'intensité des désirs humains. Jacques Poly, qui eut de si fulgurantes intuitions, était-il un utopiste lorsqu'il nous proposait l'idée de *valeur ajoutée biologique*<sup>9</sup> ?

---

substitution entre capital naturel et capital artificiel. Pour Lucien Chabason, président du Plan Bleu sur l'environnement et le développement de la Méditerranée, le principe de précaution suggérerait qu'on explore la voie de la durabilité forte qui se traduirait par une utilisation plus optimale des ressources naturelles.

<sup>9</sup> Jacques Poly, *Pour une agriculture plus économe et plus autonome*, INRA, 1977.

### La place de l'agriculture dans le développement durable (notion de précellence agricole).

Cette dernière considération nous ramène à l'agriculture. Comme nous l'avons noté dans le rapport, voilà un secteur en voie de régression continue et de banalisation : régression économique, démographique, sociale et politique. Il "pèse" de moins en moins dans l'activité humaine. Est-il besoin d'un ministère de l'agriculture, d'une recherche identifiée comme agronomique ? Beaucoup, même dans nos rangs, en doutent. Pourtant le débat sur le développement durable nous permet de réexaminer la question. Sans tomber dans les travers d'un agrarisme militant, la reconnaissance d'une certaine spécificité des activités agricole et alimentaire, la prise de conscience que leur importance dans le développement durable excède très largement le "poids" qu'on leur reconnaît, nous a conduit à proposer le concept de **précellence agricole**. Pertinent ou non, ce sera à vous d'en juger.

Par précellence, nous entendons que l'agriculture est à la base de nos civilisations, qu'elle préexiste à tout développement économique et social conséquent et que l'efficacité de ce développement réside en grande partie dans ses performances. Après Walt Rostow (*Étapes de la croissance économique*, 1960) entre autres, notre confrère Louis Malassis<sup>10</sup> nous rappelle que le développement des sociétés, que leur décollage économique, ont été fondés sur l'agriculture et, qui plus est, sur l'exploitation des paysans "par tous les titulaires de pouvoirs politiques, l'État, les princes et les seigneurs, les villes, les administrateurs, et par les titulaires de pouvoirs économiques, particulièrement les détenteurs de terre, les usuriers et les marchands". Aujourd'hui comme hier, l'agriculture et les agriculteurs sont sollicités<sup>11</sup>.

Il y a bien sûr une idée d'excellence dans le terme précellence, mais quelle activité humaine n'a-t-elle pas l'intention de tendre vers l'excellence ? Il y a surtout une idée d'antériorité (préfixe *prae-*), mais non de prééminence, de primauté ou de supériorité. C'est une condition nécessaire mais non suffisante.

Dans ce bref exposé contentons-nous de répertorier, sans les développer, quelques arguments qui militent en faveur de la prise en considération de cette spécificité.

- En premier lieu, bien sûr, l'alimentation humaine est un besoin vital qui confère à la nourriture une valeur à la fois réelle, symbolique et sacrée.
- L'agriculture est la principale utilisatrice des ressources naturelles de la planète : la terre, l'eau, mais aussi l'air et l'énergie solaire. On pourrait y retrouver symboliquement les quatre éléments, les "racines du tout", censés composer et structurer l'univers depuis Empédocle d'Agrigente, il y a de cela vingt-cinq siècles.
- A l'encontre de ce qu'il en est dans la plupart des autres industries humaines, en l'agriculture, activité biologique par essence, la substitution du capital produit par l'homme aux ressources naturelles atteint rapidement ses limites.
- Ajoutons que le patrimoine constitué par ces ressources n'est pas délocalisable (ressources en terre en premier lieu). Balzac notait déjà que "*aujourd'hui peut-être vaut-il mieux avoir des capitaux. Les capitaux sont sous la main. S'il éclate une révolution, et nous en avons vu des révolutions, les capitaux nous suivent partout ; la terre, au contraire, la terre paye alors pour tout le monde, elle reste comme une sotte à recevoir les impôts, tandis que le capital s'esquive*"<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> Louis Malassis, *Ils vous nourriront tous, les paysans du monde, si...*, CIRAD-INRA éditions, 2006.

<sup>11</sup> Voir aussi : Gérard Viatte, Les différents rôles de l'agriculture dans les pays en développement, *Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France*, n°3, 2004, pp. 77.

<sup>12</sup> *Le faiseur*, unique pièce de Balzac, jouée en 1851 après la mort de l'auteur.

- Par contre, à la différence des autres ressources matérielles qui se dissipent et se dégradent continûment dans le processus de production, les ressources biologiques se recréent en permanence. C'est d'ailleurs ce qu'affirmait un physiocrate comme Quesnay "*de toutes les classes de richesses, il n'y a que les dons de la terre qui se reproduisent constamment...*"<sup>13</sup>.
- Une des caractéristiques des biens alimentaires est que leur demande n'est pas indéfiniment extensible (la capacité d'ingestion des estomacs étant naturellement limitée). Ils échappent donc en partie à la tendance des autres biens de consommation dont l'offre peut très largement commander la demande. L'échange des produits agricoles est encore soumise à la logique *produire et donc vendre*, alors que le mot d'ordre actuel est *vendre et donc produire*<sup>14</sup>.
- C'est encore cette confrontation entre une faible élasticité de la demande alimentaire et une offre agricole fluctuante qui, entre autres choses, ne permet pas au marché d'opérer une régulation satisfaisante<sup>15</sup>.

Ce sont là quelques arguments parmi d'autres qui plaident en faveur, sinon d'un traitement particulier du secteur agricole et agroalimentaire, du moins d'une réflexion plus approfondie sur la nature et les conséquences de ses spécificités. C'est au nom de celles-ci qu'on invoque par exemple (nous l'avons indiqué dans le rapport) *l'exception agricole, le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*<sup>16</sup>, *le droit à l'alimentation*<sup>17</sup>. C'est aussi en référence à certains de ces constats que notre Compagnie s'est penchée sur des dossiers typiques comme ceux de la politique agricole, du capital foncier, du risque ou de la bio-énergie.

Le concept de précellence nous fournira-t-il un cadre de réflexion homogène pour approfondir notre réflexion et affiner nos propositions sur ces sujets ? Personnellement je l'ignore, car c'est à nous tous de valider ou d'invalider cette hypothèse. Une chose semble certaine, c'est le pouvoir communicatif et souvent même explicatif des symboles<sup>18</sup>. Le concept de développement durable en est un parfait exemple, puisqu'il mobilise notre attention, nos discussions et même nos contestations. Et puisqu'il nous réunit aujourd'hui.

En guise de conclusion, on se contentera de reproduire ci-après deux phrases extraites du rapport (p. 26). "*Œuvrer pour le développement durable, ce n'est donc pas seulement faire le choix de techniques et de comportements mieux adaptés, c'est aussi créer les conditions économiques, politiques, sociales et culturelles pour modifier ces règles du jeu ou, à tout le moins, tirer le meilleur parti de celles qui existent. Se borner, comme on pourrait être tentés de le faire, au seul aspect technique – agronomique par exemple – donnerait peut-être bonne conscience, mais ne résoudrait en rien le problème de fond*".

---

<sup>13</sup> Article "Laboureur" dans l'*Encyclopédie*.

<sup>14</sup> François Rachline, *De zéro à epsilon (L'économie de la capture)*, First, 1991.

<sup>15</sup> Jean-Marc Boussard, Françoise Gérard, Marie Gabrièle Piketty, *Libéraliser l'agriculture mondiale ?*, CIRAD, 2005, 136 p.

<sup>16</sup> Bertrand Hervieu, *Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*, coll. Essais, Flammarion, Paris, 1996.

<sup>17</sup> Voir notamment les nombreuses déclarations de Jean Ziegler, rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation à l'ONU.

<sup>18</sup> C'est ce que nous a récemment montré notre confrère Dominique Peccoud en nous présentant (section IV) le concept de *travail décent* adopté par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).